



## Transport en copain

- T' es pas tout seul



« Oh c'est pas la mort, m'sieur... »

*Vinz et ses copains s'exercent à la tecktonik dans un bus bondé, il ne comprend pas qu'un usager s'en irrite. Aura-t-il le même avis lorsque Lou se met à chahuter ? Incivilité de sa bande d'une part, irritation face aux nuisances qu'il subit d'autre part : cette asymétrie pose la question du respect de soi, des autres, de l'environnement.*

### Thèmes abordés dans l'animation

- **Phénomène de groupe** : être conscient que l'on fait partie d'un environnement global,
- **lieu public** : il est utile à tous et on doit tous en prendre soin.
- **Respect de l'autre** : la liberté s'arrête là où commence celle d'autrui

### Relation avec les apprentissages (socle commun)

#### 6.1 : Vivre en société :

##### • Connaissances:

- connaître les règles de la vie collective et comprendre que toute organisation humaine se fonde sur des codes de conduite et des usages dont le respect s'impose ;
- savoir ce qui est interdit et ce qui est permis ;
- connaître la distinction entre sphères professionnelle, publique et privée ;

##### • Capacités : (être capable)

- de respecter les règles, notamment le règlement intérieur de l'établissement ;
- d'évaluer les conséquences de ses actes : savoir reconnaître et nommer ses émotions, ses impressions, pouvoir s'affirmer de manière constructive.



## PROBLEMATIQUE

### ▼ Le respect

Le respect est pluridimensionnel, il s'applique à soi, aux autres et à l'environnement.

L'éducation au respect doit donc être menée dans de multiples directions pour avoir une chance d'être intégrée.

Dans les transports en commun, les comportements irrespectueux de certains usagers sont rapidement insupportables pour les autres, compte tenu de l'espace très restreint dont chacun dispose mais aussi d'autres facteurs tels que la fatigue ou le stress liés au déplacement ou au travail. Chacun doit donc adopter un comportement respectueux de toutes et tous.

**Respect** vient du latin « respectus », égard. C'est le sentiment qui porte à traiter quelqu'un ou quelque chose avec de grands égards, c'est-à-dire sans leur porter atteinte. Pour les philosophes, la notion de respect est intimement liée à la relation que l'on entretient avec soi-même et avec l'autre (ou l'Autre). Le philosophe Alain Finkielkraut nous explique que le respect c'est le souci de l'autre : « Etre humain, dit-on pour désigner l'homme. Lévinas fait surgir l'implicite contradiction qu'il y a entre les deux termes. Le moi prend dimension d'humanité quand il déserte son être et s'en va pour l'autre ».

**A l'école**, le respect de l'autre s'exerce en classe par le respect de sa parole, lors des situations d'échanges verbaux courants ou à l'occasion des débats. Il s'exerce aussi en dehors de celle-ci entre enfants, envers les adultes, enseignants ou non, et les biens (matériel scolaire, mobilier, bâtiments, moyens de transport).

La propension à respecter quelqu'un dépend très certainement aussi de la plus ou moins grande estime que l'on a de soi. Chacun doit donc se sentir respecté, y compris lors des situations d'apprentissage. Le statut accordé à l'erreur revêt donc une importance capitale : elle n'est jamais une faute (connotation morale et péjorative) ; elle est toujours présentée et utilisée par l'enseignant comme utile à l'apprentissage pour expliquer la notion que l'on est en train d'étudier.

**De manière générale**, il faut bien distinguer ce qui relève des incivilités (non respect des codes sociétaux de politesse) des comportements pénalement répréhensibles (déviance par rapport à la loi pénale).



## DECRYPTAGE DE L'ANIMATION

Analyse de l'animation

	Elements de réponse
Quelle situation de départ ?	Vinz est dans le bus, c'est-à-dire dans un lieu public, avec ses copains
Comment se comporte le groupe ?	Ils font comme s'ils étaient seuls : - ils occupent toute la place - ils écoutent fort de la musique - ils dansent Etc.
Qui fait une remarque ?	Une personne arrive et veut s'asseoir. Vinz retire ses pieds, le siège est sale. L'homme lui fait remarquer : « Il y a des gens qui s'asseient ici ».
Quelle est la réaction de Vinz ?	Vinz ne voit pas le problème et minimise sa part de responsabilité en incriminant l'état général du bus
Quelle situation dans la seconde partie ?	Vinz accompagne Lou et ses copines. Lou se comporte comme si elle était toute seule. Vinz lui fait la même remarque que le monsieur lui a faite dans la première partie : « Il y a des gens qui s'asseient ici ».



## ACTIVITES

### Discussion autour de l'animation

#### Analyser certains dialogues de l'animation

Voici ce que le passager dit à Vinz lorsqu'il arrive :

- « Pardon jeune homme. Ah bien, c'est agréable. Je vous signale qu'il y a des gens qui s'asseient ici ».

Voici ce qu'il lui dit à la fin :

- « Bon, écoute. La prochaine fois que tu prends le bus, préviens-moi et je prendrai le suivant ».

On pourrait reproduire par écrit ce qu'il dit et le donner à lire aux enfants en leur demandant d'écrire ce qu'ils en pensent ou de répondre à quelques questions. Il s'agit ici d'analyser la langue et d'identifier ce qu'elle véhicule, particulièrement en situation conflictuelle.

Au début, le ton est ferme mais courtois, le vouvoiement est utilisé, la langue est soutenue. A la fin, il utilise le tutoiement et lui fait clairement savoir qu'il n'est pas fréquentable. Excédé par l'attitude de Vinz, l'homme ne le respecte plus, même si son

éducation lui permet de relativement bien se contrôler.

On pourrait expliciter les idées suivantes :

- On ne tutoie généralement pas quelqu'un que l'on ne connaît pas (sauf un jeune enfant mais Vinz n'en est plus un).
- Le langage que nous utilisons véhicule plus ou moins de respect pour la personne à laquelle on s'adresse.
- Le respect ne peut être que mutuel. Si je veux être respecté, je dois respecter l'autre.

Vinz dit « de toutes façons le bus est pourri »

Que penses-tu de cette réaction de Vinz . ? Du terme « pourri » qu'il utilise ? De ce qu'implique les termes « de toutes façons »

Attirer l'attention des enfants sur cette remarque probablement injustifiée (le bus est loin d'être pourri) et absurde (il est dégradé, alors on le dégrade encore plus).

### Analyser une image de l'animation

**On peut faire un arrêt sur image, lorsqu'excédé l'homme se fâche. Il pointe alors un doigt menaçant vers Vinz et touche le bout de son nez.**

Comment interpréter ce geste ? Demander aux enfants de réagir, à l'oral ou à l'écrit. Normalement, un contact physique entre deux inconnus n'a pas lieu d'être, sauf si c'est pour se dire bonjour ou se souhaiter la bienvenue avant un échange.

Peut-on y voir un signe d'irrespect de l'homme envers Vinz ? Peut-être.

Peut-on y voir une violence contenue ? Probablement. Les situations de ce genre peuvent rapidement dégénérer en violence physique. Ainsi, un comportement qui ne se veut pas méchant peut-être vécu par l'autre comme une agression. Agressé, il pourra devenir à son tour agressif. L'adage « Qui sème le vent récolte la tempête » illustre bien cela.

### ▼ Débat

En classe, on peut mener des débats sur le thème du respect :

- « **qu'est-ce que le respect ?** » ;
- « **que signifie être poli ?** » ;
- « **pourquoi le règlement intérieur de l'établissement contient-il des dispositions qui ont trait au respect ?** »
- **est-ce que cracher sur quelqu'un ça fait mal ?**
- **est-ce qu'insulter quelqu'un c'est être violent ?** »...

Mettre l'animation en rapport avec les comportements des enfants, s'en servir comme déclencheur pour passer de "il fait" ou "les autres font" à "moi aussi il m'arrive de".

Les débats peuvent être l'occasion de prendre des notes pour faire un compte rendu, avec l'aide de l'enseignant d'abord, puis seul au cours de l'année. Ces comptes rendus peuvent être consignés dans un classeur de débats et servir de référence lorsque le besoin s'en fait sentir (par exemple si un point déjà débattu pose à nouveau problème).

### ▼ Jeux de rôle :

Dans l'animation Vinz à deux rôles et son attitude varie en fonction de la situation qu'il occupe

- Faire des jeux de rôle pour apprendre les règles de politesse, particulièrement avec les personnels non-enseignants : *c'est l'occasion de les faire apprendre en les jouant et de rappeler les codes de politesse en vigueur.* -

#### • La cantine

Situation : « Au self service de la cantine, certains ne disent ni bonjour, ni merci. »

- Un élève joue le rôle de la dame qui sert les plats, les autres jouent leur propre rôle. Les rôles tournent.
- A la fin de la saynète discussion sur l'attitude des élèves ; ont-ils la même attitude dans la situation réelle ?
- Un élève joue un élève qui se comporte mal. Que ressent l'autre ?

#### • Les toilettes

Situation : « Les toilettes ou les locaux ont été volontairement souillés »

S'interroger sur les conséquences :

- surcharge de travail pour le personnel de service, que l'on aime peut-être bien par ailleurs ;
- surcoût pour la collectivité avec comme conséquence peut-être moins de moyens financiers pour l'achat de matériel destiné aux élèves...

- Beaucoup de situations de vie scolaire posant problème pourront être ainsi rejouées.



Donner un statut positif à l'erreur d'apprentissage pour développer l'estime de soi.

## ▼ Pour les transports en commun

### Visiter une entreprise de transports en commun.

De nombreuses entreprises de transports en commun proposent des rencontres, généralement pour les CM2 puisqu'ils deviendront probablement des usagers en allant au collège (visite des entrepôts, déplacement en bus, informations sur les règles de comportement et les conséquences relatives aux infractions en tout genre).

Lors des sorties scolaires, rappeler sans cesse les comportements à adopter : dire bonjour et au revoir au chauffeur, ne pas manger ni boire pour ne pas salir, ne pas dégrader.

**Liens :** On peut s'appuyer sur certains documents des entreprises de transports en commun :

[www.ratp.fr](http://www.ratp.fr) pour le guide du savoir voyager (onglet « titres et tarifs »)

[www.sncf.com](http://www.sncf.com) pour des petites animations de situations d'incivilités et quelques pistes pédagogiques (onglet « partenaires »).

## ▼ En savoir plus ?

### Que dit la loi Concernant les dégradations ?

En cas de dégradations constatées par les élèves ou de questions à ce propos, rappeler qu'une dégradation engage au minimum la responsabilité civile de son auteur ou de ses parents, sur la base des articles 1382 et 1384 du code civil. Elle peut aussi donner lieu à de lourdes sanctions pénales en application des articles 322-1 et suivants du code pénal, selon la nature de l'acte, sa dangerosité pour autrui ou la nature du bien, notamment si ce bien est utile à l'exploitation d'un service public, ce qui est bien le cas des transports en commun.